



## Déclaration intersyndicale du Comité Groupe France Valeo

Nous déplorons la dégradation du dialogue social quelles que soient les instances. Dans le contexte de restructurations c'est inacceptable et inaudible ! A titre d'exemple, notre demande de comité de groupe extraordinaire en présence de Xavier Dupont pour partager la stratégie de Power nous a été refusée. Nous ne pouvons que déplorer le manque de considération de la direction vis-à-vis de l'instance.

Lors du dernier comité de Groupe nous avons déjà alerté la direction du groupe sur les Risques Psychosociaux qui pèsent sur les salariés français. Nous vous avons interpellés sur l'état de santé des salariés de l'Isle d'Abeau et de La Suze sur Sarthe et avons rappelé l'obligation de moyens renforcés de l'employeur en termes de santé mentale de ses salariés et l'obligation de la prévention des Risques Psychosociaux.

A ce stade nous ne pouvons que constater que la situation s'est encore dégradée sur ces 2 établissements ainsi que sur tous les autres établissements français, qui vivent dans la peur.

Le climat délétère observé sur le site de l'Isle d'Abeau pourrait se propager aux autres sites. Qu'attendez-vous pour réagir ? La direction porte seule la responsabilité de cette situation. Il est urgent de montrer un management plus respectueux des salariés, de rétablir le dialogue social et d'adopter une approche plus concertée sur l'ensemble des sites avec les représentants du personnel.

Par ailleurs, le Comité de Groupe dénonce les délocalisations en cours. Le groupe profite de la baisse des volumes automobiles pour transférer les lignes de production vers des pays à bas coût comme pour le DEA vers Bursa, DCDC vers Veszprém, Battery cooler vers Saragosse/Skawina ou encore TAHC vers Zebrak/Tanger et celles à venir pour les sites qui fermeront, comme les lignes GMG/DMG. Concernant la R&D, les décisions de délocalisation ne s'appuient que sur une logique financière court-termiste. Nous dénonçons le fait qu'elles ne prennent pas en considération les risques d'exécution et les pertes de compétences.

### L'instance demande :

- Les arrêts de délocalisation d'activités (production, R&D et support) vers les pays à bas coûts
- Un renforcement des dispositifs de prévention des risques psychosociaux
- La tenue d'un comité de Groupe extraordinaire à l'issue de chaque Comité Européen pour partager la stratégie du Groupe et ses impacts sociaux en France.
- Le retour à un dialogue social mature.

Il nous paraît essentiel d'obtenir des réponses favorables d'ici la fin octobre pour ne pas rompre définitivement le dialogue social.

Afin d'éviter la survenance d'évènements dramatiques il est essentiel d'instaurer une communication transparente et fréquente sur les établissements, les sociétés juridiques françaises et plus spécifiquement sur les sites concernés par les restructurations.

Paris, le 09/10/2024